

Formulaire de consentement à l'évaluation des athlètes FOOTBALL PC

1. J'accepte de me soumettre au processus d'évaluation des athlètes tel que décrit dans le règlement de classification de la FFH (Fédération française handisport), mené par le comité de classification désigné par la FFH, le personnel d'accompagnement et, le cas échéant, des classificateurs en formation sous supervision. Je comprends que ce processus implique de participer à des exercices et activités de type sportif, y compris d'être observé(e) en situation de compétition.
2. Je comprends que la participation à ces exercices et activités comporte un risque de blessure, et je confirme que mon état de santé me permet de m'y livrer. J'accepte également que, si je me blesse au cours du processus de classification, je ne tiendrai pas la FFH, les classificateurs ou les classificateurs en formation pour responsables.
3. J'accepte de me conformer à toutes les demandes formulées par le comité de classification, les classificateurs en formation sous supervision et les autres membres du personnel de classification. Cela inclut la fourniture de documents suffisants pour permettre au comité de déterminer si je remplis les conditions d'éligibilité pour le football CP. Je comprends que tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'évaluation de l'athlète sans qu'une classe sportive ne soit attribuée.
4. Je comprends que l'évaluation de l'athlète exige de ma part un engagement total et sincère. Toute fausse déclaration intentionnelle concernant mes compétences, mes capacités ou l'étendue de mon handicap lors de l'évaluation peut entraîner des mesures disciplinaires. Je comprends également que des écarts significatifs entre mes performances lors de l'évaluation et en compétition peuvent entraîner ma disqualification des compétitions de la FFH.
5. Je reconnais que l'évaluation des athlètes est un processus fondé sur un jugement et j'accepte la décision du comité de classification. Si je ne suis pas d'accord avec cette décision, je suivrai la procédure de réclamation telle que définie dans le règlement de classification de la FFH.
6. J'accepte d'être filmé(e) et photographié(e) pendant le processus d'évaluation des athlètes, y compris lors des activités sur le terrain et en dehors de celui-ci pendant la compétition. J'accepte également de porter un dispositif de suivi GPS pendant le match en petit effectif dans le cadre de l'évaluation technique, aux côtés de mes coéquipiers, si un tel équipement est disponible.
7. J'accepte et consens à ce que la FFH traite mes données personnelles sous quelque format que ce soit. Cela inclut la publication par la FFH de mon nom complet, de mon pays, de ma date de naissance, de ma classe sportive et de mon statut au sein de cette classe, ainsi que le partage de ces informations avec des tiers tels que les organisateurs de compétitions et leur inclusion dans la liste principale de la FFH. Toutes les autres données relatives au processus de classification seront stockées en toute sécurité par la FFH conformément à la réglementation européenne en matière de protection des données.

☐ Je souhaite soutenir la FFH dans le développement de son système de classification et consens donc à ce que mes données soient collectées lors de l'évaluation des athlètes, ainsi qu'à ce que les enregistrements vidéo et photographiques enregistrés lors des entraînements et des compétitions soient utilisés par la FFH à des fins de recherche et d'éducation. Je comprends que je peux retirer ce consentement à tout moment.



☐ J'accepte de porter un dispositif GPS lors de ma première participation à une compétition, ou jusqu'à ce que l'évaluation par observation soit finalisée, si un tel équipement est disponible. Je comprends que cela aidera la FFH à évaluer les implications du système de classification et son évolution dans le football paralysie cérébrale.

Nom de l'athlète en lettres majuscules : _____ Signature : _____ Date : _____

Parent / Tuteur* : _____ Signature : _____ Date : _____

(Champ obligatoire si l'athlète a moins de dix-huit (18) ans)